

No. 177

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE NO. 177

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance régulière du 13 octobre 2026, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : Monsieur Clément Tremblay

Adresse : 129, chemin Principal, Saint-Hilarion
(Lot 6 738 744)

Mise en contexte : Dans le cadre de la vente de la propriété, la production d'un nouveau certificat de localisation a révélé la présence de deux bâtiments accessoires de type garage, ce qui n'est pas conforme aux exigences réglementaires.

Nature de la demande :

Demande d'autoriser la présence de deux garages isolés sur le même terrain.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 16^{ème} jour du mois de septembre 2026

Nathalie Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière